

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Romont

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg*,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Réunion de la Société fribourgeoise d'Éducation, à Romont. — Une nouvelle méthode de langue française. — Débuts pédagogiques (suite). — Enseignement de l'Hygiène à l'École primaire. — Rapport sur la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois. — Conférence du corps enseignant de la Gruyère. — Cours de vacances à l'Université de Fribourg. — Échos de la presse. — Bibliographes. — Chronique scolaire. — Avis.*

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

A ROMONT

La Société fribourgeoise d'Éducation a tenu, le 1^{er} juillet 1909, son assemblée annuelle à Romont.

Le temps, tout à fait défavorable depuis de longs jours, semblait devoir compromettre la réussite de la fête, au grand déplaisir de la vaillante population romontoise désireuse de pavoiser la gracieuse cité pour honorer ses hôtes d'un jour.

La veille même, pluie, froidure quasi hivernale, neige sur les hauteurs, tout faisait présager un lendemain maussade. Cependant, dans la matinée, à l'aube d'un ciel pâle et comme noyé dans la brume, le temps paraît vouloir se rasséréner et de nombreux instituteurs se décident à la dernière heure à prendre part à la réunion.

A l'arrivée des trams de Fribourg et de Lausanne, un cortège, ayant à sa tête l'excellente fanfare de Romont, s'organise rapidement sur la place de la gare. Un gracieux essaim de fillettes habillées de blanc, portant des écharpes aux couleurs chatoyantes, précèdent le cortège. Puis viennent le drapeau de la Société d'Education, les institutrices, les membres du clergé, enfin les instituteurs. Pendant le parcours, tandis que le soleil enfin victorieux disperse les nuées menaçantes, le canon tonne joyeusement, la musique lance aux échos de la cité ses accents les plus entraînants. Une agréable surprise est réservée aux congressistes à leur entrée en ville. Malgré le temps morose, l'antique et fière résidence des comtes de Savoie a tenu à conserver sa vieille réputation d'hospitalité. Romont s'est vraiment mise en frais de coquetterie pour accueillir la Société d'Education. Les drapeaux multicolores, les oriflammes armoriés qui décorent balcons et façades produisent un effet du plus charmant coup d'œil.

Un office de *Requiem* est chanté à l'église paroissiale pour le repos de l'âme des membres défunts. M. le doyen Castella, assisté de MM. de Courten, curé de Sierre, et Raboud, curé de Siviriez, célèbre la sainte messe. Les chants de circonstance, exécutés avec beaucoup d'expression par les instituteurs de la Glâne, sous l'experte direction de M. le professeur Pinaton, produisent une profonde impression sur l'assistance. Après l'absoute, les participants se rendent dans la grande salle du château où a lieu la séance d'étude.

La séance de travail.

Outre cent quatre-vingts instituteurs et institutrices environ, nous remarquons aux premiers rangs de l'assistance : M. Python, directeur de l'Instruction publique ; M. Schmid, juge fédéral ; M. van Cauwelaert, professeur, délégué de l'Université ; M. Savoy, directeur au Séminaire ; M. Dessibourg, directeur de l'Ecole normale ; M. Favre, professeur à Hauterive ; M. Dévaud, inspecteur ; M. Repond, directeur de l'Ecole secondaire de Romont ; M. Genoud, directeur du Technicum ; M. l'abbé de Courten, délégué du Valais, et plusieurs représentants du vénérable clergé.

Après un magnifique chant d'ouverture exécuté par les instituteurs glânois, *M. Crausaz*, inspecteur scolaire, président de la Société, donne la parole à *M. Mauroux*, préfet de la Glâne, qui souhaite à tous les membres présents la plus cordiale bienvenue. *M. Mauroux* s'exprime en ces termes :

« MESDAMES ET MESSIEURS,

« C'est sans hésitation que j'ai accepté l'honneur de vous adresser la parole à l'ouverture de vos assises annuelles, car, du corps enseignant fribourgeois, on ne peut attendre que la plus cordiale bienveillance.

« Mon salut ira, en premier lieu, à celui qui, confiant en son idéal, n'obéissant qu'à son amour égal pour tous, ne cherchant que l'honneur et la prospérité de son pays, avec une énergique modération, a su vaincre les difficultés, les hostilités sourdes quelquefois, pour donner à l'instruction dans notre canton le merveilleux essor dont nous nous réjouissons à juste titre. Que Monsieur le Directeur de l'Instruction publique soit le bienvenu dans le district de la Glâne !

« Je vous salue, Messieurs les membres du clergé, vous qui, tout en cultivant la science, avez conservé à notre canton la foi des aïeux. Continuez à former les hommes nécessaires à la société menacée.

« Mon salut à vous également, Messieurs les délégués des sociétés invitées, et aux amis des cantons confédérés. Votre présence nous reconforte et nous procure une grande joie.

MESDAMES LES INSTITUTRICES,

MESSIEURS LES INSTITUTEURS,

« Acceptez la main reconnaissante de l'antique cité des comtes, qui vous ouvre ses murs aujourd'hui et vous convie à user largement de son hospitalité.

« Témoin de vos constants efforts pour former notre jeunesse, nous vous disons toute notre estime et toutes nos sympathies.

« Conservez votre bel idéal, qui est la formation du cœur de nos enfants et de leur intelligence.

« Apprenez-leur la bonté, cette bonté qui, selon les paroles de Lacordaire, ressemble le plus à Dieu et qui désarme le plus les hommes. Donnez-leur l'esprit d'initiative, indispensable à notre époque, sans lequel la préparation à la vie sera toujours insuffisante.

« Formez des caractères ; je sais bien que l'école ne peut pas tout faire, si la famille néglige son œuvre éducatrice ; mais la formation de la volonté constitue une branche du programme scolaire.

MESDAMES,

MESSIEURS,

« Je n'aurais garde de me poser en éducateur ; mais acceptez quand même mes félicitations pour le choix du sujet que vous allez discuter tout à l'heure.

« Certainement, l'étude des sciences naturelles tiendra une place d'honneur dans l'instruction de la jeunesse : les sciences naturelles, à côté d'un résultat purement utilitaire, lui feront aimer la terre, la grande abandonnée, parce qu'elle sera mieux connue et mieux comprise. Quand la jeunesse saura considérer la grandiose nature, apprécier l'air salubre de nos riches et fécondes campagnes, elle n'ira plus grossir le nombre des désœuvrés qui battent le pavé des villes.

« Ayant appris à élever son âme au spectacle des merveilles qui s'offrent à elle tous les jours, elle voudra se sentir encore plus près de l'Infini ; elle restera sous le ciel qui l'a vue naître, où elle vous exprimera sa profonde gratitude, seule récompense de votre inlassable dévouement. »

Le discours du sympathique magistrat est souligné par de vifs applaudissements.

M. Crausaz, secrétaire scolaire, donne connaissance des comptes du dernier exercice. Ces comptes bouclant par un solde en caisse de 1 fr. 95, sont approuvés.

M. Curral, inspecteur scolaire, revendique pour le district de la Gruyère l'honneur de recevoir, en 1910, la Société d'éducation.

M. Verdon, instituteur à Bulle, fait observer que, depuis 21 ans, Bulle n'a pas été choisi comme lieu de réunion. En conséquence, il demande que le chef-lieu de la Gruyère soit chargé, l'année prochaine, de l'organisation de la fête des instituteurs.

M. Crausaz, secrétaire scolaire, se hâte d'ajouter que, jusqu'ici, après désignation du district, le choix de la localité a toujours été laissé au soin du Comité. Adopté.

M. Barbey, chef de service à l'instruction publique, ancien inspecteur scolaire de la Broye, donne sa démission de membre du Comité de la Société fribourgeoise d'Education, en raison des nouvelles fonctions auxquelles il a été appelé.

M. Favre, professeur à l'École normale, invite l'assemblée à ne pas accepter la démission de *M. Barbey*. Il prie ce dernier de revenir sur sa détermination.

M. Python, directeur de l'Instruction publique, rend hommage à *M. Barbey* pour la délicatesse qu'il a eue d'offrir sa démission, du moment qu'il ne réside plus dans le district de la Broye. Il propose donc de procéder à son remplacement.

Ensuite de diverses propositions, le Comité est constitué comme suit :

MM. Dévaud, inspecteur, et Bondallaz, instituteur, représentent le district de la Sarine ; *M. Dessibourg*, directeur, l'École normale et le *Bulletin pédagogique* ; MM. Perriard, inspecteur, et Chappuis, instituteur, le district du Lac ; MM. Delabays, directeur de l'École secondaire, et Bonfils, inspec-

teur, le district de la Broye; MM. Greber, inspecteur, et Rauber, instituteur, le district de la Singine; MM. Alex, curé de Bulle, et Currat, inspecteur scolaire, le district de la Gruyère; MM. Oberson, préfet, et Barbey, inspecteur, le district de la Veveyse; MM. Crausaz, inspecteur, et Grand, instituteur, le district de la Glâne.

M. Crausaz, président, rappelle ensuite le souvenir des membres de la Société décédés depuis la dernière assemblée. Ce sont : M^{lle} Michel, institutrice à Zénauva; MM. Blanc-Dupont et Weber, anciens instituteurs à Fribourg; M. Monnard, instituteur à Estavayer-le-Gibloux; M. Oberson, instituteur à Villaraboud; M. le doyen Berset, curé de Neuchâtel; M. Perroud, ancien instituteur à Rue; M. Progin, député, ancien inspecteur scolaire; M. Jolion, instituteur à Farvagny; M^{lle} Jacottet, institutrice à Vuadens.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des chers défunts.

M. Barbey, chef de service, présente un intéressant rapport sur la marche de la Société de secours mutuels du Corps enseignant pendant l'exercice 1908-1909. Il adresse à cette occasion un vibrant appel aux instituteurs et aux institutrices qui ne sont pas encore entrés dans l'Association, en en faisant ressortir les multiples et précieux avantages.

M. Mottet, instituteur à Chavannes-sous-Orsonnens, donne lecture des conclusions de son rapport sur l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire. Voici ces conclusions :

1. Les sciences naturelles jouent un grand rôle dans l'éducation physique, intellectuelle, morale et religieuse de la jeunesse. Elles contribuent au développement des sens et forment l'esprit d'observation et le jugement. Elles nous procurent une quantité de jouissances esthétiques, nous font connaître notre vraie place au sein de la création et élèvent notre esprit jusqu'au Créateur.

2. Les êtres vivants seront traités au point de vue biologique; les êtres inanimés, d'après le principe physico-chimique.

3. Le choix des matières sera déterminé par leur intérêt et leur utilité pratique et éducative. Nous étudierons surtout le milieu local. Les êtres de la nature étrangère seront traités par comparaison avec ceux du milieu local.

4. Les classifications scientifiques seront remplacées par l'étude des collectivités naturelles.

5. Les tâches d'observation, les excursions, la création de jardins scolaires, la constitution d'une collection de bons tableaux intuitifs, sont à recommander.

6. L'étude des lois physiques partira de préférence de l'observation des phénomènes naturels. Les expériences, simples et démonstratives, n'auront d'autre but que de mieux mettre en lumière les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes et les lois qui les régissent.

7. L'enseignement de cette branche par collectivités biologiques et naturelles exigerait une retouche du programme et des livres de lecture du II^me et du III^me degré.

Les débats s'ouvrent aussitôt, très nourris.

M. Crausaz, secrétaire scolaire, a lu avec un vif intérêt le rapport de *M. Mottet*. On a reproché, dit-il, à l'école primaire moderne de faire porter uniquement sur les facultés intellectuelles l'effort de l'enseignement. D'aucuns se sont demandé si ce reproche n'était pas fondé. Si vraiment l'école n'avait développé que l'intelligence et si elle avait omis la formation du cœur et du caractère, c'est aux méthodes qu'il faudrait s'en prendre. Or, ce qui fait l'honneur et le mérite de *M. le Dr Dévaud*, c'est d'avoir, dans son beau livre sur l'enseignement des sciences naturelles, démontré que les méthodes peuvent être conçues de telle façon que l'instituteur puisse mener de pair l'éducation et l'instruction. Le principe biologique devant animer tout l'enseignement des sciences naturelles, il importe de saisir les manifestations de la vie des êtres. Cette vie ne peut être surprise qu'au cours d'excursions scolaires et de leçons en plein air ; ces dernières devraient être rendues obligatoires.

M. le Dr Dévaud, inspecteur, donne quelques renseignements sur ce qui a été fait à l'étranger, ces années-ci. En France, dans le département de la Haute-Marne, l'Inspecteur d'Académie a rendu obligatoires les excursions scolaires faites en été, dans les mois les plus favorables. En Allemagne, notamment en Prusse, le programme officiel des écoles primaires prévoit un minimum de 60 heures par an de leçons en plein air. Toutefois, entendons-nous sur la question des excursions. Elles ne doivent pas constituer une perte de temps, ni une promenade d'agrément uniquement destinée à faire jouir du grand air. Au contraire, elles exigent certaines conditions qu'il est nécessaire de remplir : une préparation pédagogique sérieuse et approfondie dans le sens de la méthode, une discipline rigoureuse de la part des élèves, conséquence de la fermeté du maître. L'excursion sera suivie d'une leçon en classe faite sur le même thème. Quant aux tâches d'observation, elles ne seront imposées aux enfants qu'avec le plus grand discernement ; elles seront toujours adaptées au milieu dans lequel se trouve l'enfant et, éventuellement, consignées dans le journal de classe.

M. Savoy, directeur au Séminaire, a constaté que l'enfant qui entre à l'école primaire possède déjà une certaine somme de connaissances. Il s'agit de les amplifier et de les préciser en classe en initiant, petit à petit, le jeune écolier aux choses de la nature, par l'observation et l'intuition. Mais les êtres que l'enfant connaît sont le plus souvent désignés par lui sous leur nom patois. C'est à l'école qu'il appartient de lui en apprendre la vraie dénomination. Le patois ne doit donc pas être délaissé dans l'enseignement des sciences naturelles.

M. Plancherel, instituteur à Vaulruz, est heureux de saluer la nouvelle orientation que prend l'enseignement de l'histoire naturelle. N'allons pas croire, cependant, que rien n'a été fait jusqu'à ce jour. La direction de l'Intérieur organise chaque année dans les localités rurales les plus importantes des conférences se rapportant aux sciences naturelles. Ces conférences sont suivies avec goût et assiduité par bon nombre de jeunes gens ; c'est le résultat des leçons données par les instituteurs. Or, qui a changé la mentalité des populations agricoles d'il y a 20 ou 30 ans ? C'est le distingué et regretté pédagogue fribourgeois, *M. Horner*, qui avait déjà alors chaudement recommandé l'application de la méthode discutée aujourd'hui.

M. Barbey, chef de service, estime que l'enseignement des sciences naturelles exige un programme nettement délimité. Ne mettons pas tout dans tout. Dans l'étude des collectivités naturelles, il importe de procéder avec ordre. Les sciences naturelles devraient être inscrites au programme comme branche officielle et faire l'objet d'un enseignement spécial. C'est à l'École normale qu'incombe la tâche de bien préparer les maîtres à cet enseignement. Les excursions scolaires sont absolument nécessaires et auront une tendance professionnelle, avec exercices pratiques en corrélation avec le milieu où se trouve l'enfant.

Considérant les sciences naturelles sous un autre point de vue, *M. Barbey* insiste sur leur côté moralisateur. Ne faisons pas des matérialistes de nos élèves ; que l'idée d'un Dieu créateur domine dans toutes les leçons.

M. le Dr Singy, curé de Villars, se déclare partisan de l'emploi des collections de tableaux. Il exprime le désir que chaque classe possède un Musée scolaire bien établi. L'aménagement des salles d'école atteste la diligence du maître. La préparation des examens de recrues exige de la part de l'instituteur un travail qui ne lui laisse guère de loisir pour organiser des excursions scolaires.

M. Python, directeur de l'Instruction publique, fait remarquer, tout d'abord, qu'on a donné à la question un front trop

étendu. Bornons-nous à l'enseignement que l'on peut donner à l'école primaire. Visons au pratique, à l'essentiel, et coordonnons bien les idées émises. L'enfant apprendra à connaître le sens des mots qu'il doit exprimer chaque jour dans son langage habituel. Parlons-lui des choses et des êtres qui l'entourent et ne le transportons pas dans un monde inconnu en abordant tous les sujets qui se présentent. Au reste, la méthode discutée aujourd'hui n'est que la confirmation de celle qu'a préconisée M. Horner.

L'histoire naturelle n'est pas la seule branche appelée à bénéficier de la création du Musée scolaire ; celui-ci sera en rapport avec le livre de lecture et ne contiendra que les objets que le maître n'a pas sous la main. Les collections de tableaux, toujours plus ou moins bien faites, sont plus utiles en ville qu'à la campagne. Quant à l'idée de créer des jardins scolaires, il n'est guère possible de la réaliser chez nous ; ils ne sont, du reste, pas nécessaires. Les excursions scolaires sont certainement très utiles. Elles ne donneront, toutefois, de bons résultats que pour autant que le maître les aura organisées avec méthode.

En terminant, M. Python adresse de chaleureux remerciements à M. l'instituteur Mottet pour son consciencieux et substantiel rapport, puis il félicite M. le D^r Dévaud pour son excellent ouvrage sur l'enseignement des sciences naturelles. (*Applaudissements.*)

M. Crausaz, président, interrompt un instant la discussion et donne lecture d'un télégramme à envoyer à Sa Grandeur Mgr Deruaz. Ce télégramme est salué par les applaudissements de l'assistance.

M. van Cauwelaert, professeur à l'Université, parle en termes élevés du but à atteindre dans l'enseignement des sciences naturelles. Au point de vue éducatif, celles-ci exercent une influence considérable sur la formation du cœur et du caractère. Voilà le but essentiel, fondamental, à poursuivre à l'école primaire. Toutefois, ne soyons pas victimes d'illusions que nous nous créons à nous-mêmes, et n'exagérons pas l'influence de l'histoire naturelle au point de vue religieux.

Les excursions scolaires concourent puissamment à l'éducation des sens, au point de vue expérimental, tout en développant l'éducation intellectuelle. La nature sera le point de départ de tout l'enseignement des sciences naturelles ; partout, créons l'intérêt de l'enfant pour tout ce qui touche la nature et évitons de donner à l'école une tendance trop intellectualiste. Apprenons à l'élève à agir par lui-même, à se créer de bonnes habitudes : telle est la moralité à tirer de chaque leçon.

L'enseignement théorique sera complété par le dessin, les tâches d'observation intuitive, les collections du tableau et le musée scolaire; ce dernier sera établi par la coopération du maître et des élèves.

Pour terminer, M. van Cauvelaert adresse un hommage à l'illustre pédagogue suisse Pestalozzi qui, il y a près d'un siècle, jetait les bases de la pédagogie moderne, en énonçant les grands principes éducatifs appliqués aujourd'hui.

M. Dessibourg, directeur de l'École normale, dit que le dessin joue un grand rôle dans l'enseignement des sciences naturelles; son usage est donc hautement recommandé. Pour répondre à une observation de M. Barbey, chef de service, concernant l'enseignement des sciences naturelles à l'École normale, M. Dessibourg déclare que la Commission des Etudes s'est toujours montrée satisfaite des résultats obtenus dans cette branche aux examens pour l'obtention du brevet; c'est une preuve que l'histoire naturelle est enseignée avec méthode et à l'aide de l'intuition par le professeur actuel, M. Pidoud. Il est vrai que l'enseignement en question n'est donné qu'au cours de première année; mais il n'est guère possible de le transporter dans les cours plus élevés dont les programmes sont déjà très chargés et comportent l'étude de la physique et de la chimie. Néanmoins, il est pris bonne note de la remarque faite par M. Barbey. Eventuellement, l'École normale apportera les améliorations possibles à l'organisation de l'enseignement des sciences naturelles.

M. Pythoud, instituteur à Torny-le-Grand, propose d'éliminer, à la conclusion 5, l'idée de créer des jardins scolaires, ces derniers n'offrant aucun avantage pratique.

M. van Cauvelaert, professeur à l'Université, aimerait que les conclusions soient plus nombreuses, mais énoncées plus simplement et plus brièvement. Les conclusions 5 et 6 peuvent être facilement fusionnées. La conclusion 4 sera modifiée comme suit : Les classifications scientifiques seront *subordonnées* à l'étude des collectivités naturelles.

M. Crausaz, secrétaire scolaire, voudrait que l'on déclarât *nécessaires* les excursions scolaires et les tâches d'observation recommandées à la conclusion 5.

Cette proposition est votée à main levée et adoptée à une grande majorité.

M. Barbey, chef de service, propose la nomination, par le Comité, d'une commission chargée de modifier les conclusions du rapport de M. Mottet, en tenant compte des observations présentées au cours de la discussion. Adopté.

De plus, M. Barbey souhaite que les sciences naturelles soient enseignées d'après la méthode de concentration.

M. Oberson, préfet de la Veveyse, constate avec plaisir que l'école n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour donner ce qu'on est en droit d'attendre d'elle en fait d'histoire naturelle. La nouvelle méthode ne fera qu'accentuer les progrès accomplis. Le musée scolaire doit être conçu dans un but pratique et non pas décoratif; un maître actif et plein de bonne volonté peut faire beaucoup à cet égard. Avouons que nous sommes très en retard, en pays fribourgeois, sous le rapport des connaissances relatives à la flore et à la faune indigènes; la plupart des noms français désignant tel quadrupède, tel oiseau, telle plante sont très souvent ignorés. Les excursions scolaires sont appelées ici à combler une lacune en faisant connaître aux écoliers les noms des êtres et des choses, ce qui est de l'enseignement pratique.

M. Oberson ne pense pas que les manuels et les programmes doivent être remaniés. Ce qu'il importe de faire comprendre à l'enfant, c'est que tout ce qui nous entoure a été créé pour notre usage particulier.

M. Bise, instituteur à Fribourg, est partisan d'une révision complète du programme et des manuels en ce qui concerne les sciences naturelles. Les livres de lecture actuellement en usage ne sont pas adaptés d'une manière précise à cet enseignement. Il s'agit d'y apporter de sérieuses améliorations dans le sens de la méthode préconisée par *M. Dévaud*.

M. le Dr Dévaud, inspecteur, ajoute que les sciences naturelles ont une influence moralisatrice puissante; elles apprennent à l'enfant l'attitude qu'il doit adopter en face de chaque être de la création, en présence de son semblable, en présence de Dieu lui-même. Chaque leçon se terminera par une moralité, une sentence, une résolution sortant de la banalité ordinaire et tendant à rendre l'enfant meilleur. Les excursions scolaires sont-elles nécessaires, indispensables, ou simplement à recommander? *M. Dévaud* se prononce ouvertement pour leur nécessité absolue, moyennant qu'elles remplissent toutes les conditions exigées et déjà énumérées au cours de la discussion.

M. Bovet, professeur à l'École normale, désirerait que l'enseignement des sciences naturelles développât aussi chez l'enfant l'éducation artistique, le goût esthétique. Il faut que l'élève soit amené à apprécier les beautés naturelles de notre pays par l'observation et l'intuition directe faite au cours d'excursions scolaires.

La discussion sur la question mise à l'étude est ainsi terminée.

M. Dessibourg, directeur, adresse aux membres du corps enseignant primaire un pressant appel en faveur des cours de vacances récemment institués à l'Université de Fribourg. Il

espère qu'un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices profiteront de l'occasion qui leur est offerte de développer leurs connaissances pédagogiques, littéraires et scientifiques. Pour faciliter la fréquentation de ces cours, la Direction de l'Instruction publique accordera un subside aux participants, membres de l'enseignement primaire.

Il est midi et demi. M. Crausaz, le sympathique président de la Société, déclare la séance close. Celle-ci restera l'une des plus intéressantes qu'ait vues la Société fribourgeoise d'éducation, tant par le nombre et la valeur des orateurs que par l'abondance et l'importance des idées exprimées.

(A suivre.)

— 318 —

Une nouvelle méthode de langue française¹

Nous devons à M. Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, un ouvrage classique sur l'histoire de la langue française. Laissant à d'autres la partie littéraire, il a fouillé les origines de notre idiome au double point de vue de la phonétique et de la morphologie. Il a décrit les transformations opérées dans la prononciation, le vocabulaire et la grammaire; il a présenté de l'ancien français un tableau fidèle, où il étudie la composition matérielle de la langue, sa dérivation étymologique, les formes successivement admises depuis les premiers âges jusqu'à la fin du XVI^me siècle. Arrivé à l'époque de la Renaissance, il rapporte les efforts tentés pour constituer une

¹ *Méthode de langue française*, par Brunot, professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne, et Bony, inspecteur de l'enseignement primaire.

Premier livre destiné à la 2^me année du cours préparatoire et à la 1^{re} année du cours élémentaire, 1 vol. in-8^o écu, illustré de 76 gravures, cartonné, 0 fr. 60.

Le même, Livre du maître, développement des leçons de grammaire, langage, vocabulaire, corrigés des devoirs, etc., 1 vol. in-8^o écu, cartonné, 1 fr. 20.

Deuxième livre, destiné au cours élémentaire et à la 1^{re} année du cours moyen, 1 vol. in-8^o écu, illustré de 64 gravures, cartonné, 0 fr. 90.

Le même, Livre du maître, 1 vol. in-8^o écu, cartonné, 1 fr. 80.

Troisième livre, destiné au cours moyen (préparation au certificat d'études) et au cours supérieur, illustré de 60 gravures, 1 vol. in-8^o écu, cartonné, 1 fr. 60.

Le même, Livre du maître, 1 vol. in-8^o écu, cartonné, en préparation. Paris, Armand Colin, 5, rue de Mézières.